



COASTAL FUTURES
Initiative Jeunesse pour la Résilience Climatique Côtière
et l'Entrepreneuriat Vert en Afrique de l'Ouest

RAPPORT DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT

Hôtel Terrou-Bi, Dakar, Sénégal

10 Juin 2026

Dakar, Sénégal

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La journée de lancement de l'initiative Coastal Futures, tenue le 10 juin 2026 à Dakar sous l'égide de la Journée Mondiale de l'Environnement, a marqué le passage officiel du programme du stade de la conception à celui de l'engagement collectif. Organisée par l'Institut Africain de la Gouvernance (IAG) à l'Hôtel Terrou-Bi, en présence de délégations officielles, de partenaires techniques et financiers, de représentants diplomatiques et d'entrepreneurs, la cérémonie a réuni les acteurs clés du développement durable en Afrique de l'Ouest autour d'une feuille de route commune pour la résilience côtière et l'entrepreneuriat vert.

La journée s'est articulée autour d'une cérémonie d'ouverture à haute portée symbolique, d'une tribune jeunesse, d'une conférence inaugurale, de deux panels thématiques, l'un centré sur l'entrepreneuriat vert et l'emploi des jeunes, l'autre sur les mécanismes financiers et institutionnels, d'un parcours entrepreneurs verts, et d'une clôture officielle intitulée « L'Appel de Dakar ».

Parmi les temps forts, les allocutions d'ouverture ont posé les termes du débat à une échelle politique : Dr. Cheikh Tidiane Gadio a appelé à un leadership africain structurel ancré dans la mémoire continentale ; l'Honorable député M. Ousmane Ciss a documenté avec précision les effets du recul côtier (Bargny, Saly, Saint-Louis) et interpellé directement les gouvernements et partenaires ; Dr. Abdoulie Janneh, Directeur Général, Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'IAG, a formulé la conviction centrale de la journée : en Afrique de l'Ouest, le défi n'est pas un déficit de financement, mais un déficit de capacités opérationnelles. Cette boussole analytique a guidé l'ensemble des travaux.

Sur le plan des engagements, le représentant pays de Tree AID a confirmé le soutien de son organisation au déploiement de Coastal Futures. M. Aziz Diedhiou, Coordinateur de l'Unité Finance Durable de la Banque Agricole du Sénégal, a annoncé l'existence de lignes de financement actives en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), ainsi qu'un nouveau mécanisme impliquant le Fonds Vert pour le Climat en voie de finalisation. Le PCA de l'IAG a, quant à lui, affirmé un engagement féministe explicite, inscrivant l'égalité de genre comme axe transversal non négociable de la gouvernance du programme.

Les perspectives dégagées dessinent une feuille de route 2026-2027 articulée autour de trois axes : l'ancrage institutionnel dans les cinq pays d'intervention (Sénégal, Guinée-Conakry, Sierra Leone, Liberia, Ghana) ; la connexion effective aux mécanismes de financement

climatique international ; et le scaling des initiatives entrepreneuriales locales déjà opérationnelles sur le terrain.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

1.1 Genèse de l'initiative Coastal Futures

L'Afrique de l'Ouest figure parmi les régions du monde les plus exposées aux effets du changement climatique, particulièrement dans ses zones côtières. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le niveau moyen des océans pourrait augmenter de 0,44 à près d'un mètre d'ici 2100 selon les scénarios d'émissions. Les mesures satellitaires indiquent que l'Atlantique centre-est, englobant le golfe de Guinée et les eaux au large du Sénégal et du Ghana, enregistre une élévation du niveau marin de 3,90 mm par an, faisant de cette zone l'une des plus vulnérables du continent.

Dans les cinq pays d'intervention : Sénégal, Guinée-Conakry, Sierra Leone, Liberia et Ghana, les zones côtières concentrent plus d'un tiers de la population régionale. Les activités liées à l'océan représentent plus de 55 % du PIB de l'espace CEDEAO, avec la pêche et l'aquaculture contribuant seules à près de 15 % du PIB régional. La dépendance à l'économie côtière est encore plus marquée à l'échelle nationale : au Sénégal, une personne active sur cinq travaille dans l'industrie de la pêche ; en Sierra Leone, le secteur halieutique fournit 80 % des apports en protéines animales ; au Ghana, ce secteur emploie directement ou indirectement 2,6 millions de personnes. En Guinée-Conakry, la pêche artisanale constitue le premier moyen de subsistance pour près de 200 000 personnes, dans un secteur encore sous-exploité.

C'est dans ce contexte que l'IAG a conçu Coastal Futures : une initiative régionale de résilience climatique côtière et d'entrepreneuriat vert pour la jeunesse ouest-africaine. L'initiative s'appuie sur une architecture intégrée combinant formation, incubation entrepreneuriale, solutions fondées sur la nature et plaidoyer politique, en positionnant la jeunesse côtière comme acteur central de la résilience régionale et non comme simple bénéficiaire de l'aide.

1.2 Objectifs stratégiques de la journée

La cérémonie du 10 juin 2026, organisée sous le patronage de la Journée Mondiale de l'Environnement avec le soutien institutionnel du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, poursuivait quatre objectifs complémentaires. Le premier visait l'institutionnalisation et l'ancrage juridique du programme; le deuxième consistait à assurer la convergence des acteurs publics, privés et de la société civile autour de la feuille de route 2026-2027, et à poser les bases d'une intégration de Coastal Futures dans les Contributions

Déterminées au niveau National (CDN) et les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA). Le troisième objectif relevait du plaidoyer international : sous l'égide de la Journée Mondiale de l'Environnement, amplifier la voix africaine dans les débats climatiques globaux. Le quatrième visait à créer les conditions d'un dialogue direct entre investisseurs, bailleurs climatiques et jeunes entrepreneurs, pour connecter concrètement le programme aux ressources de la finance climatique internationale.

2. DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

2.1 Ouverture officielle



• Photo de famille cérémonie d'ouverture officielle

La journée s'est ouverte dans une atmosphère soignée, portée dès l'accueil par les sonorités de la Kora, un choix symbolique qui a installé d'emblée le cadre culturel et identitaire dans lequel Coastal Futures entend inscrire son action. La projection d'un manifeste vidéo de l'initiative a constitué le premier acte fort d'une journée pensée comme un moment de bascule.

Dr. Cheikh Tidiane Gadio a ouvert les travaux avec une intervention qui a immédiatement positionné la journée à une autre hauteur. Refusant la logique du retrait, qu'il qualifie de luxe que l'Afrique ne peut se permettre, il s'est présenté comme porte-voix des combats de la jeunesse. Convoquant Cheikh Anta Diop pour rappeler que l'Afrique est le berceau de la civilisation, il a engagé le débat sur ce que la résilience signifie réellement pour le continent. Ses chiffres ont frappé : 600 millions d'Africains sans accès à l'électricité, 200 millions

exposés à la famine. Son appel a été : un leadership africain structurel, fédérateur, ancré dans la mémoire continentale.

L'Honorable député M. Ousmane Ciss a ancré son allocution dans la réalité géographique et économique du littoral, documentant l'augmentation de près de deux degrés de la température au Sénégal et déroulant les cas de Bargny, Saly et Saint-Louis comme autant de symptômes d'un même mal traversant les cinq pays du programme. Son appel a été direct : la jeunesse est la solution, et l'entrepreneuriat vert en est le vecteur privilégié.

Le Dr. Abdoulie Janneh, DG et PCA de l'IAG, a clôturé la séquence d'ouverture avec un discours qui a fait office de boussole pour l'ensemble de la journée. Sa conviction centrale : *« Le problème en Afrique de l'Ouest n'est pas un problème de financement, mais de capacités opérationnelles. »* Cette formulation a replacé Coastal Futures dans sa dimension systémique : une initiative qui ne se contente pas de former des jeunes, mais qui les positionne comme acteurs économiques à part entière de la lutte contre le changement climatique.

2.2 Tribune Jeunesse : Les Voix du Littoral

Avant l'ouverture des panels thématiques, la parole a été donnée aux premières personnes concernées par l'initiative : les jeunes et femmes des communautés côtières. Un témoignage vidéo depuis Bargny a posé l'humain au centre des débats, illustrant le quotidien d'habitants d'une commune littorale sénégalaise confrontés à l'avance de la mer, à l'émigration clandestine comme horizon par défaut, et aux effets structurels du changement climatique sur leurs moyens de subsistance.

Fanta Camara, Head of Climate and Youth Cluster de l'IAG, a présenté Coastal Futures comme une réponse systémique à cette réalité. Elle a rappelé que 100 millions de personnes vivent au niveau des côtes ouest-africaines, une population jeune, exposée, mais dont le potentiel de transformation reste largement sous-exploité. Le Climate Innovation Hub a été présenté comme le dispositif central d'accompagnement : *« un cadre concret pour les jeunes porteurs de projets verts et bleus, de l'idée à la mise en œuvre. »* Son message final a été : les jeunes ne sont pas témoins du changement climatique, ils en sont les acteurs.

2.3 Conférence inaugurale

Mme Diouma Diouf, Directrice de la Comptabilité et Coordinatrice de l'Équipe Projet Finance Durable au Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), a introduit les travaux des panels thématiques avec une intervention qui a posé les termes du débat économique. Pour elle, le changement climatique n'est plus une projection, il affecte déjà les économies, les territoires et les populations. La jeunesse représente à la fois la frange la plus exposée et celle qui détient le plus grand potentiel de transformation.

Elle a posé la condition sine qua non de la réussite : le talent et l'innovation ne suffisent pas sans financement, sans partenariats solides entre acteurs publics et privés, et sans cadre réglementaire structuré. L'entrepreneuriat vert, selon elle, n'est pas une option parmi d'autres, c'est une stratégie de développement à part entière, capable d'absorber les flux de jeunes qui arrivent chaque année sur un marché du travail saturé. Ses questions conclusives ont ouvert directement sur les panels : comment nos institutions financières peuvent-elles accompagner l'entrepreneuriat vert ? Comment les politiques publiques intègrent-elles réellement les initiatives de la jeunesse ?

3. PANELS THÉMATIQUES

3.1 Panel I : Entrepreneuriat vert et emploi des jeunes

Thème : « *L'entrepreneuriat vert, solution au chômage des jeunes et levier de résilience climatique en Afrique de l'Ouest : comment passer de l'urgence à l'opportunité ?* »

Modéré par Mme Saran Kaba Wagué, ce premier panel a réuni quatre intervenants aux profils complémentaires : Mme Yacine Sarr, technicienne agricole et initiatrice d'AgroTrip ; M. Steven Moussa, entrepreneur social et agriculteur ; M. Makhoudia Ndiaye, coordinateur national de projet au Bureau International du Travail (BIT) ; et M. René Édouard Mendis, directeur exécutif de Social Change Factory.

M. René Édouard Mendis a souligné la nécessité d'un véritable changement de paradigme : les jeunes ne doivent plus être considérés uniquement comme des bénéficiaires des politiques publiques, mais comme des acteurs à part entière des solutions climatiques. Il a insisté sur le renforcement des capacités et présenté l'initiative « Yama Gën Kham », développée pour encourager l'apprentissage des jeunes sur les enjeux climatiques, tout en rappelant les avancées déjà réalisées au Sénégal à travers la mise en œuvre progressive des CDN.

M. Steven Moussa a abordé la problématique du suivi des financements. Pour lui, les ressources destinées à la lutte contre le changement climatique existent, mais leur impact reste limité par un suivi insuffisant. Il a cité le cas de populations côtières de Sindou, relogées après l'avancée de la mer, mais dont certaines ont préféré vendre leurs parcelles et retourner en zone à risque, illustrant comment l'absence d'accompagnement social peut neutraliser les efforts d'investissement.

Mme Yacine Sarr a partagé son expérience de terrain, soulignant les principaux obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs verts : faible valorisation des métiers verts dans le système éducatif, formations trop théoriques, obstacles socioculturels pesant sur les femmes, difficultés d'accès au financement, concurrence des produits importés, et décalage entre

certains projets de développement et les réalités locales. Son organisation, AgroTrip, conduit des activités d'immersion en régions pour rapprocher les jeunes des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, déconstruire les stéréotypes et mieux préparer les futurs entrepreneurs.

M. Makhoudia Ndiaye a rappelé que l'Accord de Paris de 2015 reste un cadre de référence central, et que l'entrepreneuriat vert représente une opportunité réelle de création d'emplois durables, à condition de renforcer conjointement le dialogue social, la protection des travailleurs, les revenus décents et les chaînes de valeur liées à l'économie verte. Il a insisté sur l'articulation indissociable entre développement économique et durabilité environnementale.

Les échanges avec le public ont enrichi le débat de préoccupations concrètes : coût prohibitif des alternatives écologiques, caractère trop technique des discours environnementaux, et nécessité d'une éducation environnementale dès le plus jeune âge. Une conviction forte a émergé des échanges : la priorité n'est pas d'attendre un grand plan de financement, mais de créer dès maintenant un cadre réglementaire adapté, d'investir dans la sensibilisation et de donner aux jeunes les outils pour s'insérer dans la transition verte.



• Photographie Panel I : Entrepreneuriat vert et emploi des jeunes

3.2 Parcours Entrepreneurs Verts

La journée a également été marquée par la mise en lumière d'initiatives entrepreneuriales, illustrant que la transition verte ne relève plus du seul discours, mais prend forme sur le

terrain. L'initiative Bio Tito, portée par Mbengue Ndiaye, étudiante à l'Université de Bambey, part d'un constat alarmant : près de 60 % des terres agricoles sénégalaises sont dégradées, et la surexploitation des ressources par les éleveurs accélère ce processus. Face à cette réalité, Bio Tito développe une solution circulaire fondée sur la valorisation des huîtres côtières, ressource abondante et sous-exploitée dont la transformation en fertilisant liquide offre une alternative naturelle aux intrants chimiques. Ce modèle illustre parfaitement la logique centrale de Coastal Futures : faire des contraintes environnementales des leviers économiques, en ancrant l'innovation dans les réalités locales du littoral.

3.3 Panel II : Cadres financiers et institutionnels

Thème : « *Des côtes fragilisées aux marchés durables : quels écosystèmes financiers, politiques et institutionnels pour ancrer les entreprises vertes des jeunes et réduire l'exode climatique ?* »

Également modéré par Mme Saran Kaba Wagué, ce deuxième panel a réuni trois acteurs institutionnels : Mme Hind Aissaoui Bennani, spécialiste régionale en action climatique et mobilité à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ; M. Aziz Diedhiou, coordinateur de l'Unité Finance Durable à la Banque Agricole du Sénégal ; et Mme Habsatou Ndiaye, associée gérante de BSB Bio.

Mme Hind Aissaoui Bennani a situé l'entrepreneuriat vert dans la dynamique des migrations climatiques. À travers son expérience en Sierra Leone, elle a décrit des communautés insulaires dont certaines infrastructures scolaires ont été partiellement englouties par la montée des eaux, illustrant la fragilité croissante des zones côtières. Elle a rappelé que selon les estimations de la Banque mondiale, plusieurs dizaines de millions de personnes pourraient être contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur pays d'ici 2050 sous l'effet du dérèglement climatique. L'entrepreneuriat vert local, l'agriculture périurbaine, la valorisation durable des ressources marines, et le tourisme durable doivent constituer une réponse structurelle à cet exode annoncé, en offrant aux jeunes des alternatives viables.

Mme Habsatou Ndiaye a présenté l'expérience de BSB Bio dans la valorisation du *Typha australis*, plante invasive qui prolifère dans le bassin du fleuve Sénégal et perturbe gravement les activités agricoles, halieutiques et pastorales. Des groupements de femmes dans le nord du Sénégal l'utilisent pour fabriquer des matériaux de construction, des combustibles et divers produits artisanaux. Son message a été fort : une contrainte environnementale peut devenir une opportunité économique ; une ressource négligée peut devenir une source de dignité. Elle a appelé à renforcer les dispositifs d'accompagnement pour permettre aux femmes d'accéder plus largement aux opportunités offertes par l'économie verte.

M. Aziz Diedhiou a mis en avant le potentiel sous-valorisé des filières agricoles, forestières et marines dans les zones côtières, notamment dans le Saloum. Il a attiré l'attention sur la situation de femmes qui collectent et transforment des produits naturels dans des conditions difficiles, mais vendent souvent à faible valeur ajoutée tandis que d'autres acteurs captent les bénéfices les plus importants. Il a plaidé pour le renforcement des capacités entrepreneuriales féminines, l'amélioration de leur accès aux marchés, et la mise en place de mécanismes de financement associant ressources financières, accompagnement technique et suivi. Son intervention en panel a confirmé l'existence de lignes de financement actives au sein de la Banque Agricole du Sénégal, notamment en partenariat avec l'AFD, et annoncé qu'un nouveau mécanisme impliquant le Fonds Vert pour le Climat était en voie de finalisation.

Les échanges avec le public ont porté sur les difficultés d'accès au financement et la complexité des procédures. Les participants ont plaidé pour la simplification des démarches, tout en reconnaissant la nécessité pour les institutions financières de s'assurer de la viabilité des projets avant tout engagement. Un consensus a émergé sur la nécessité d'inscrire les CDN dans les politiques publiques de manière opérationnelle, de les traduire en langues locales et de les accompagner de mécanismes de financement accessibles aux acteurs de terrain.

4. CLÔTURE OFFICIELLE

Le mot de clôture du PCA de l'IAG a délibérément rompu avec les conventions du discours institutionnel. Choissant une posture sobre, non discursive, il a fait de cette retenue elle-même un acte de communication : manifester l'enthousiasme plutôt que le mettre en mots, laisser la journée parler d'elle-même.

Sa première formule a constitué à la fois un bilan et une promesse : « *C'est un cadre qui s'élargit aujourd'hui.* » Coastal Futures n'est plus contenu dans ses seuls fondateurs, la journée a élargi le cercle des parties prenantes, des engagements, et des possibles.

En se déclarant féministe et en affirmant soutenir les initiatives des femmes, il a inscrit l'égalité de genre non pas comme un volet thématique parmi d'autres, mais comme un engagement de gouvernance porté depuis la tribune de clôture. Il a rendu un hommage solennel à Maty Ndiaye Cissé, Directrice des Programmes de l'IAG, saluant son leadership et sa vision dans la conception et la mise en œuvre de l'initiative.

Sobre dans sa forme, ce mot de clôture a été dense dans sa charge symbolique : gratitude sincère, posture non-discursive assumée, engagement féministe affirmé. Une conclusion à l'image de l'ambition de Coastal Futures : plus d'actes que de mots.

5. ENGAGEMENTS ET PERSPECTIVES

5.1 Engagements exprimés par les parties prenantes

La journée de lancement a permis de recueillir des engagements institutionnels dont la portée dépasse le cadre protocolaire habituel des cérémonies d'inauguration. Deux prises de position méritent d'être consignées avec précision, dans la mesure où elles conditionnent directement la phase opérationnelle de Coastal Futures.

Le responsable pays de Tree AID a exprimé l'engagement de son organisation à accompagner le déploiement du projet dans les pays d'intervention. Tree AID, spécialisée dans l'agroforesterie et les moyens de subsistance ruraux en Afrique de l'Ouest, apporte une expertise de terrain complémentaire au mandat de gouvernance de l'IAG, notamment sur les questions de restauration des écosystèmes côtiers et de renforcement des capacités communautaires. Cet engagement s'inscrit dans la logique de coalition multi-acteurs que Coastal Futures cherche à construire.

M. Aziz Diedhiou, Coordinateur de l'Unité Finance Durable à la Banque Agricole du Sénégal, a confirmé l'existence de lignes de financement actives en partenariat avec l'AFD, portant sur des projets de résilience des écosystèmes marins et côtiers, et annoncé qu'un nouveau mécanisme impliquant le Fonds Vert pour le Climat était en voie de déblocage dans les jours suivant l'événement. Son intervention a par ailleurs identifié trois leviers prioritaires pour l'IAG : le développement de fonds fiduciaires locaux, des mécanismes de garantie adaptés aux petits entrepreneurs, et une intermédiation active entre les ressources de la finance climatique internationale et les porteurs de projets de terrain, avec une mention explicite du mécanisme Locally Led Adaptation comme vecteur d'accès direct pour les communautés les plus impactées.

Ces deux engagements illustrent la dynamique de convergence que la journée a su enclencher : d'un côté, un opérateur de terrain ancré dans les réalités écosystémiques locales ; de l'autre, les prémices d'un partenariat financier institutionnel disposant de leviers concrets d'activation du financement climatique. C'est précisément l'articulation de ces deux registres, capacités opérationnelles et accès aux ressources, que Coastal Futures devra consolider dans sa feuille de route 2026-2027.

5.2 Perspectives stratégiques

Les travaux de la journée ont permis de dégager plusieurs axes directeurs pour les phases à venir. Sur le plan de la gouvernance climatique, une convergence forte s'est exprimée autour de la nécessité de traduire les CDN et les PNA en cadres opérationnels accessibles aux

acteurs de terrain, notamment en langues locales, condition indispensable à leur appropriation effective par les communautés côtières.

Sur le plan financier, les intervenants ont plaidé pour le développement de fonds fiduciaires locaux, de mécanismes de garantie adaptés aux petits entrepreneurs, et une intermédiation active de l'IAG entre l'offre de financement climatique international et les porteurs de projets de terrain. La réforme des curricula éducatifs, la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat vert et le renforcement de leur participation dans les sphères de décision ont été identifiés comme des préalables structurels à la durabilité de l'initiative.

L'ensemble de ces orientations dessine pour Coastal Futures une feuille de route 2026-2027 conjuguant trois impératifs : un ancrage institutionnel solide dans les cinq pays d'intervention ; une connexion effective aux mécanismes de financement climatique international, en particulier le mécanisme Locally Led Adaptation du Fonds Vert pour le Climat ; et le scaling des initiatives entrepreneuriales locales déjà opérationnelles sur le terrain, à l'image de Bio Tito.

6. RECOMMANDATIONS CONSOLIDÉES

6.1 Gouvernance et politiques publiques

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la présence des jeunes dans les instances de décision climatiques et d'inscrire opérationnellement les CDN et PNA dans les politiques publiques, en les accompagnant de traductions en langues locales et de mécanismes d'application accessibles aux acteurs de terrain. Il est également recommandé de renforcer les moyens des services techniques de l'environnement, dont les agents des Eaux et Forêts, trop souvent démunis face à l'ampleur des défis.

6.2 Formation et accompagnement des jeunes

Le renforcement de la formation professionnelle dans les métiers verts est un impératif. Les approches pédagogiques doivent privilégier la pratique et l'immersion sur le terrain plutôt que les formations théoriques déconnectées des réalités locales. Il est recommandé d'intégrer l'éducation environnementale dans les programmes scolaires dès le plus jeune âge, de développer des mécanismes de mentorat, et de rendre les discours climatiques plus accessibles et attractifs pour le grand public.

6.3 Financement de l'entrepreneuriat vert

L'accès au financement doit être simplifié pour les jeunes et les femmes entrepreneurs, sans renoncer à la rigueur du suivi et de l'évaluation des projets financés. Le développement de mécanismes de finance verte adaptés aux réalités locales, fonds fiduciaires, mécanismes de

garantie, financement de proximité constitue un levier prioritaire. L'IAG est appelée à jouer un rôle d'intermédiation active entre la finance climatique internationale et les porteurs de projets de terrain.

6.4 Inclusion des femmes

L'engagement féministe affirmé lors de la clôture doit se traduire dans la gouvernance du programme. Les femmes ne doivent pas être uniquement considérées comme bénéficiaires ou productrices, mais comme actrices à part entière du développement durable. Il est recommandé de faciliter leur accès aux financements, de renforcer les programmes de formation entrepreneuriale à destination des groupements féminins, et d'assurer une représentation équitable dans les instances de décision du programme.

6.5 Valorisation des ressources locales

Les communautés côtières disposent de ressources naturelles sous-exploitées qui peuvent constituer de véritables leviers économiques. Les initiatives de recyclage, de valorisation des déchets et de transformation des ressources naturelles à l'image du *Typha australis* ou des huîtres côtières doivent être soutenues, accompagnées et portées à l'échelle. Les opérations de reboisement doivent s'inscrire dans une démarche durable incluant le suivi, l'entretien et la protection à long terme.

Institut Africain de la Gouvernance (IAG)

Dakar, Sénégal • Juin 2026

*Coastal Futures - Initiative Jeunesse pour la Résilience Climatique Côtière et
l'Entrepreneuriat Vert en Afrique de l'Ouest*